

# **HONTE A MARSEILLE HABITAT ET A SES METHODES DE MARCHAND DE SOMMEIL**

Communiqué du Collectif du 5 novembre

Lundi 9 septembre, Marseille Habitat (MH), bailleur social de la Ville de Marseille, a utilisé des méthodes dignes des pires marchands de sommeil, avec les moyens de l'État, en évacuant de façon illégale et inhumaine 28 personnes au 36 rue Curiol. Le Collectif du 5 novembre exige des réponses et des excuses publiques de leur part ainsi que de la Mairie de Marseille. Nous exigeons surtout que le droit soit respecté et que les habitants aient accès immédiatement à un relogement digne et sans condition ni délai.

Nous avons occupé le siège de MH avec les habitants aujourd'hui et appelons à un rassemblement de soutien devant ce même siège demain à 14h 00 (10 rue Sainte Barbe, 13001) lorsque les familles seront reçues pour un relogement pérenne qu'elles réclament légitimement.

Hier, à partir de 15h, un agent de MH est venu dans cet ancien hôtel meublé pour évacuer les occupants. Cet immeuble a été préempté par la Mairie en 2011 et cédé à MH en 2016. Jusqu'alors, il était géré par une entreprise douteuse aux noms changeant d'un mois sur l'autre, d'une quittance de loyer (manuscrite) à l'autre. MH en a acquis la pleine gestion depuis 2 mois sans créer de nouveaux baux aux habitants. Pour justifier son intervention hors du commun et hors la loi, MH a prétexté un souci de « squat » récent (moins de 48h) dans un des logements de l'immeuble (la loi peut tolérer certaines interventions musclées en cas de squatteurs ayant investi les lieux depuis moins de 48h). En réalité, le même agent de MH, rencontré aujourd'hui lors de l'occupation, du siège a affirmé connaître plusieurs des occupants expulsés comme étant de bonne foi depuis longtemps. Contacté par téléphone, le DG de MH, Christian GIL, reconnaît également la présence de ces occupants depuis plusieurs semaines tout en assumant leur expulsion.

Le mensonge est donc avéré. Et la voie de fait est ainsi caractérisée.

En effet, hier aux alentours de 16h, et alors qu'une alerte jaune pour intempéries est annoncée pour la nuit, MH a demandé aux forces de police d'évacuer 7 foyers manu militari (cf. vidéos) et de protéger la destruction méticuleuse de leurs 7 logements. L'ensemble des intérieurs a été détruit, particulièrement les céramiques et réseaux d'eau ainsi que l'électricité, afin de rendre le lieu inhabitable (méthode assumée par une cadre de MH ce mardi, sans qu'elle puisse expliquer pourquoi 7 logements ont été concernés alors même que MH déclare un seul logement squatté). Fait plus étrange encore, MH aurait procédé il y a une dizaine de jours, à l'évacuation et à la prise en charge en hôtel de 2 habitants d'un logement de cet immeuble sous prétexte de le remettre en état.

Etrange manière de procéder à une remise en état d'un appartement en commençant par détruire 7 autres logements dans le même immeuble...

Toutes les personnes entrées dans les lieux ont pu constater l'horreur des dégâts. Au lieu d'un seul logement « squatté », ce sont donc 7 familles, toutes albanaises et en situation régulière de demande d'asile, qui ont été brutalement mises à la rue. MH savait dès ce moment-là qu'elles étaient des occupantes régulières, ayant payé leurs loyers depuis longtemps à l'ancien bailleur. Pire encore, il a été demandé à 3 occupants (de nationalités différentes des 7 autres foyers) de rester dans leurs logements périlleux, risquant une explosion due aux flaques d'eau et aux réseaux électriques désastreux. 3 personnes auraient par ailleurs été arrêtées par la police et nous n'avons toujours aucune nouvelle de 2 d'entre elles (1 autre a été libérée, ce qui prouve le caractère précipité et abusif de cette arrestation).

### **L'irresponsabilité et l'inhumanité sont au pouvoir !**

Contrairement aux dires de la cadre de MH précédemment citée (cf. live Facebook), nous rappelons que la situation administrative des occupants est sans incidence sur leur droit au respect de leur domicile, l'exigence d'une autorisation judiciaire pour le recours à la force publique et les obligations de relogement en cas d'évacuation administrative. Les personnes dont il est question ont en l'occurrence des preuves de leur occupation de bonne foi, ayant payé leurs loyers de façon régulière à l'ancien bailleur ; elles sont par ailleurs détentrices d'un récépissé de demande d'asile. Nous précisons aussi qu'aucune procédure judiciaire ou administrative n'a jamais été entamée à leur encontre.

Lundi soir, nous avons interpellé Arlette Fructus, représentant la Ville au C.A. de MH. Après des heures de pression, nous avons obtenu la prise en charge en hôtel – de droit – des occupants (précisions que, comme bien souvent, nous avons dû nous-mêmes contacter les hôtels pour trouver et réserver les chambres nécessaires). Un agent dépêché par la Ville et l'association dépêchée par le 115 que nous avons contacté ont eux-mêmes été sidérés de la situation. Après sa visite de l'immeuble et son constat des dégâts provoqués par le propriétaire MH quelques heures plus tôt, l'agent de la mairie décide l'évacuation intégrale de l'immeuble et annonce ouvrir une procédure de péril imminent. Les 3 occupants auxquels MH avait enjoint de rester dans les lieux ont donc été évacués et mis à l'abri.

Aujourd'hui 10 septembre, un seul occupant a pu être maintenu à l'hôtel. Les 7 foyers initialement expulsés par MH et la police ainsi que deux des trois foyers évacués dans la nuit ont été chassés de leurs hôtels. La Direction de la Prévention et de la Gestion des Risques (DPGR) placée sous la tutelle de l'adjoint Ruas n'a en outre pris aucun arrêté de péril et indique ne pas souhaiter en prendre. Fait très étrange et illisible puisque M. Ruas lui-même justifiait l'évacuation de ces 3 occupants et la pose de scellés pour condamner l'immeuble dans son entier. Selon l'explication de la direction, la DPGR serait intervenue dans le cadre de « la garde de la veille municipale de sécurité pour épauler Marseille Habitat » dans le cadre d'une procédure d'expulsion, qui n'a en réalité jamais été ordonnée.

Comment une Direction municipale intervenant sur des questions de sécurité structurelles des bâtiments peut-elle « épauler » un propriétaire lors d'une expulsion ; de plus lorsque cette expulsion est illégale ?

Cet après-midi, avec les habitants, nous avons occupé le siège de Marseille Habitat pour exiger le respect du droit. MH, en tant que propriétaire d'un immeuble en péril, ou dans lequel il souhaite effectuer des travaux, a l'obligation de reloger ces personnes ; peu importe leur nationalité. L'État a, en outre, l'obligation de protéger les 8 foyers demandeurs d'asile. La Mairie, si elle signait un arrêté de péril, conformément aux décisions de son technicien hier soir, pourrait enfin protéger l'ensemble des occupants. Nombreux sont ceux qui n'ont pas pu manger aujourd'hui (dont 1 nourrisson, 2 enfants en très bas âge, 4 jeunes enfants, 4 adolescents, et une femme enceinte de 8 mois).

Suite à cette occupation pacifique, nous avons obtenu l'hébergement en hôtel de l'ensemble des occupants ce soir. Alors qu'il ne s'agit que d'obtenir l'application du droit, le Directeur Général de MH, Christian GIL, a considéré notre position comme du chantage... Un rendez-vous a été pris demain pour qu'un diagnostic social soit fait et que les familles accèdent à un logement pérenne.

A toutes celles et ceux qui n'ont pas oublié leur humanité et qui n'acceptent pas de telles méthodes de voyous dignes des pires marchands de sommeil, nous donnons rendez-vous demain mercredi 11 septembre à 14h devant le siège de MH au 10 rue Sainte Barbe (13001).

De mémoire de citoyens engagés, nous avons rarement vu de telles méthodes, mêlant racisme masqué, mauvaise foi et mensonges, dégradations matérielles, complicité étatique et policière.

Marseille Habitat souhaitait visiblement se servir de la précarité des personnes expulsées pour vider un immeuble sans avoir à payer leur relogement.

Nous, voisins et citoyens solidaires, accompagnerons les familles dans leurs décisions et pour faire respecter leurs droits tant qu'il le faudra.

Comme depuis 10 mois, en compagnie des voisins dont nous saluons la solidarité, nous avons depuis plus de 48h fait le travail de MH et de la mairie en assurant aux personnes l'accès à leurs droits, en organisant le recensement des foyers que nous avons transmis à MH pour l'hébergement en hôtel, en gérant les réservations d'hôtel hier soir et le placement cet après-midi.

**C'est tout simplement honteux.**